

**La CFDT vous souhaite  
la bienvenue  
à THALES LAS Elancourt**



**Vous avez accepté de venir travailler à LAS Elancourt pour l'attractivité de l'activité du site et du poste proposé. L'aspect syndical n'a certainement pas été dans vos critères de décision !**

Par ce document, la CFDT souhaite vous donner quelques informations pour vous permettre de mieux comprendre cet aspect de l'entreprise. Ce n'est qu'une information simplifiée et les membres de la CFDT seront heureux de répondre à vos questions.

*Dans ce document, vous trouverez une description rapide des instances de représentation du personnel dans le groupe. Pour la CFDT, vous pouvez vous adresser à n'importe lequel de nos représentants pour remonter vos problématiques. Les élus CFDT sauront vous aiguiller vers celui qui saura vous aider selon le sujet concerné, du plus anodin (information) au plus critique (impact sur la santé personnelle ou celle d'un tiers)*



## TABLE DES MATIERES

---

<b>Les syndicats ... dont la CFDT !</b> .....	<b>3</b>
<b>Les différents rôles des syndicats dans l'établissement, l'entreprise, le groupe et au-delà</b> .....	<b>4</b>
Les instances d'établissement .....	4
La section syndicale .....	4
Le comité social et économique (CSE) .....	6
Les représentants de proximité (RP) .....	9
La commission QVT (et RPS) .....	9
Les délégués syndicaux (DS) et représentants syndicaux (RS).....	10
Les instances de l'entreprise Thales LAS France SAS .....	11
Le CSEC = CSE Central .....	11
Les délégués syndicaux centraux et représentant syndicaux centraux.....	11
La représentation au niveau groupe .....	12
Le comité de groupe France et le comité de groupe européen .....	12
L'Inter CFDT Thales et les délégations de négociation au niveau groupe .....	12
Le représentation CFDT au conseil d'administration de Thales .....	13
Et au-delà ... ..	14
<b>Des réponses à quelques questions fréquemment posées</b> .....	<b>15</b>
Comment fait-on pour adhérer à la CFDT ? .....	15
L'adhésion à la CFDT est un coût !.....	15
Et si j'ai besoin de contacter la CFDT .....	16

## LES SYNDICATS ... DONT LA CFDT !

Comme vous le verrez, plusieurs organisations syndicales sont représentées dans THALES. Elles le sont dans les établissements par l'existence d'une section syndicale locale.

La différence entre les organisations syndicales s'illustre par une vision qui diffère sur le lien entre les intérêts des salariés et ceux des actionnaires.

Le mandat de la direction de l'entreprise est de dégager un bénéfice maximal pour les actionnaires.

Le rôle des syndicats est d'être la voix des salariés qui, à juste titre, souhaitent :

- Pérenniser leur emploi,
- Bénéficier d'une redistribution plus juste de la richesse générée par leur travail,
- Être respecté et travailler dans un environnement favorable.

La CFDT est un syndicat réformateur qui souhaite :

- Agir majoritairement dans la négociation, locale et nationale
- Faire progresser les droits des salariés et recentrer le partage des richesses actuellement trop fortement inégalitaire
- Travailler dans l'accompagnement des évolutions sociétales pour le bienfait de tous.
- Influencer les virages sociétaux que la CFDT estime nécessaires à prendre pour le bien commun. Cela concerne notamment la transition écologique.



# LES DIFFERENTS ROLES DES SYNDICATS DANS L'ETABLISSEMENT, L'ENTREPRISE, LE GROUPE ET AU-DELA ...

---

Pour rappel, vous êtes sur l'établissement d'Elancourt qui dépend de la société Thales LAS France SAS elle-même filiale de Thales SA.

Dans ces différentes strates de management d'entreprise, il existe des instances de représentation du personnel. Celle-ci traitent les sujets liés à leur niveau de décision.

## LES INSTANCES D'ETABLISSEMENT

### La section syndicale

Ce n'est pas réellement une instance d'établissement. Cependant, elle est la base de l'action syndicale. Elle est l'origine de la représentation syndicale dans l'établissement.

La section syndicale CFDT est le regroupement des adhérents de la CFDT de Thales LAS à Elancourt et à Châtelleraut.

*C'est pour la CFDT le lieu d'expression démocratique où l'ensemble des adhérents peut venir débattre et partager ses opinions sur l'ensemble des sujets touchant l'action syndicale et les activités des œuvres sociales.*

Par l'accord de droit syndical THALES, la direction met à disposition un local syndical pour son fonctionnement. Celui de la CFDT d'Elancourt se trouve au fond du couloir qui mène de l'autre côté à la sortie de l'espace détente du CSE. Même s'il paraît sombre, le couloir s'éclaire quand vous avancez vers nos locaux ! Un signe positif n'est-il pas ? 😊

*N'hésitez pas à passer le midi, il y a souvent des représentants CFDT pour vous accueillir et vous écouter, ou prendre rendez-vous en contactant un de nos élus (voir page suivante).*

La CFDT est présente dans les différentes instances qui sont décrites dans ce document. Les mandats des adhérents dans ces instances sont liés aux résultats des élections professionnelles qui ont lieu dans THALES LAS tous les 3 ans.

***A Elancourt, les prochaines élections auront lieu le 22 septembre pour le 1<sup>er</sup> tour.  
Nous comptons sur vous pour nous soutenir et voter CFDT***

Sur cette partie du document, la CFDT de LAS Elancourt souhaite se présenter et vous donner une première liste de personnes qui ont actuellement des mandats dans les différentes instances. N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions.

Vos représentants CFDT



Ariane

Stéphane



Laurence



Yves



Franck



Patrick



Gonzague



Isabelle

Laurent



Jean



Olivier

Ariane SACRI-SEASSEAU	Représentante Syndicale au CSE	07 61 58 10 82
Olivier PIERES	Représentant de Proximité (Châtelleraut)	07 63 63 38 25
Stéphane DAVID	Elu et Trésorier adjoint au CSE	06 08 01 00 35
Laurence SELLEM	Elue et Secrétaire du CSE, Déléguée Syndicale	06 80 80 45 00
Yves COLMERAUER	Elu CSE, Délégué syndical, Représentant de proximité	06 81 81 46 27
Franck MEYER	Elu CSE, Représentant de proximité	07 62 05 86 25
Isabelle CAILLIETTE	Elue et Secrétaire adjointe au CSE, Déléguée syndicale	06 40 39 92 80
Laurent CHAMBARD	Elu CSE, Membre du CSSCT	07 64 43 88 92
Gonzague DEMEULENAERE	Elu CSE, Membre CSEC, Membre commission égalité	06 45 39 92 30
Patrick JOUAUD	Elu CSE, Membre commission QVT, DSC, Comité de groupe	07 85 24 75 35
Jean BRIERE DE L'ISLE	Elu CSE, Membre CSSCT, Secrétaire commission QVT	07 72 16 95 62
Christophe MORINEAU	Représentant de Proximité (Châtelleraut)	06 33 49 72 28

## Le comité social et économique (CSE)

C'est peut-être l'instance la plus connue. Elle est constituée de salariés élus par les salariés pour représenter les différentes catégories sociales professionnelles (CSP) de l'établissement. Ils sont répartis lors des élections en Collèges :

- Collège 1 représentant les ouvriers,
- Collège 2 représentant les techniciens et administratifs,
- Collège 3 représentant les ingénieurs et cadres.

Nota : Elle est une évolution de l'ex Comité d'Entreprise (CE). Les deux illustrations ci-dessous donnent deux visions de cette évolution liée à la « loi Macron ».



L'instance commence à bien s'installer et à fonctionner correctement. L'évolution de son rôle par rapport aux précédentes instances fait que le nombre d'élus est beaucoup plus important. Il est de 22 titulaires et de 22 suppléants à Thales LAS Elancourt.

### ***Le CSE et sa fonction de surveillance de l'activité économique et sociale de l'établissement***

En 1945, la nécessité d'associer les travailleurs à la direction de l'économie et à la gestion des entreprises apparaît dans les débats. Au rôle de gestion d'activité culturelle et sociales déjà existant du CE, s'ajoute cette fonction de surveillance ou de contrôle de l'activité de l'entreprise.

Pour résumer ce rôle, lors des réunions du CSE, la direction a pour obligation de présenter toutes les décisions qui peuvent avoir un impact sur les salariés ainsi que sur le fonctionnement et l'avenir de la société.

*Le rôle des élus est d'analyser les impacts et d'exprimer les risques que cela aura sur les salariés et le futur de l'entreprise.*

En règle générale, l'expression des élus est malheureusement non bloquante. Elle trouve son utilité principale dans le fait que cela oblige la direction à informer avant d'agir et à clarifier ses projets. Elle peut permettre de mettre en lumière des effets secondaires indésirables. Ceux-ci peuvent ensuite être traités soit par une évolution du projet ou un rappel à la loi. Dans les cas les plus critiques par un appel à la manifestation du refus des salariés : La grève !

Le CSE s'appuie sur des commissions de travail qui permettent aux élus d'approfondir certains sujets.

La commission principale et la plus connue est la CSSCT. Cette Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail définie par le nouveau droit du travail reprend en partie les missions de l'ancien CHS-CT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail). Il serait trop long d'expliquer de manière détaillée l'évolution entre ces deux instances. Une des différences est que les membres du CSSCT ne sont plus élus mais désignés parmi les élus du CSE. Vous les verrez notamment peut être passer pour examiner votre environnement direct de travail.

Dans les autres commissions de l'établissement, il y a notamment la commission emploi/formation, la commission égalité professionnelle et la commission Handicap.

### ***Le CSE et la gestion du budget des œuvres sociales***

Que tous les salariés connaissent et appellent par historique et abus de langage « Le CE ». Par accord d'entreprise, les entreprises versent une somme annuelle vers le CSE. Cet argent ayant pour destination d'être redistribué aux salariés « ayant droit » sous forme d'aide à des activités sociales et/ou culturelles. Pour Thales LAS Elancourt, ce budget annuel est de 2.1% de la masse salariale.

Il existe un certain nombre de règles légales pour l'utilisation de cet argent. Par exemple, la redistribution sous forme financière (chèques cadeaux) est limitée sous peine de devoir être intégré dans le revenu fiscal du salarié, mais aussi une règle sociale qui impose un d'avantage de redistribution vers les plus bas salaires.

La « politique » de distribution des subventions du CSE est de la prérogative des élus du CSE. Les élus du CSE définissent les règles, les activités et les budgets attribués. Dans la pratique, les activités du CSE s'appuient fortement sur les bénévoles. Bénévoles qui n'ont pas d'obligation d'affiliation à une organisation syndicale. Alors n'hésitez pas ☺



Nota : A Elancourt comme dans la plupart des établissements du groupe, ce budget est hors subventions au restaurant d'entreprise. La restauration d'entreprise est légalement de la charge du CSE mais souvent, cette gestion est déléguée à la direction, celle-ci versant directement la subvention au prestataire de restauration.

Nota : Le « CSE » de LAS Elancourt, vu son budget, a ses comptes validés non seulement par un expert-comptable mais aussi par un commissaire aux comptes qui prévient le Procureur de la République en cas de constatation de fraudes ou d'utilisations des finances non conformes.

*Depuis les dernières élections, la secrétaire du CSE est CFDT. Le travail principal de cette mandature a été d'améliorer le service aux salariés en réalisant, par exemple, la rénovation des locaux et l'aménagement de l'espace détente, le paiement en ligne, une plage horaire élargie, la commande au guichet, les coffres extérieurs pour mettre à disposition les commandes, la refonte de la médiathèque, ...*

L'illustration suivante vous donne un aperçu de ce qu'offre le CSE de Thales LAS France Elancourt :



Dès que la Direction nous informe de votre arrivée, nous créons votre compte dans le logiciel du CSE. Vous recevez alors un mail vous demandant de compléter vos infos personnelles et vous aurez accès au site <https://www.cetosa.org>

Il vous permettra de :

- Découvrir les diverses commissions existantes
- Découvrir vos droits et faire vos demandes de subventions
- Vous inscrire à certaines activités
- Passer vos commandes de spectacle notamment
- ...



Site du CSE



## Les représentants de proximité (RP)

Ce nouveau rôle cherche un peu sa voie car comme le CSE, il n'a que 3 ans d'existence. Le rôle des RP aujourd'hui à Thales est comme l'était avec l'ancien code du travail les délégués du personnel.

Les représentants de proximité (RP) sont, désignés parmi les salariés élus ou non, par les organisations syndicales de l'établissement. Leur rôle premier est de recueillir l'expression des salariés pour tout ce qui concerne les problèmes ou questionnement qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Charge aux RP de remonter ceux-ci vers la direction pour obtenir des réponses.

*A Elancourt, les questions posées et les réponses données par la direction lors des réunions bimestrielles sont diffusées à l'ensemble des salariées par la messagerie.*

## La commission QVT (et RPS)

C'est une commission créée par l'accord Thales « Qualité de Vie au Travail ». Cet accord comme son nom l'indique a pour vocation à veiller à l'aspect bien être dans le travail.

Le travail ne doit pas être source de problème de santé notamment avec l'évolution des méthodes de travail !

### DROIT À LA DÉCONNEXION



### CONTENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL



Elle est constituée de membres désignés par les organisations syndicales, de membres de la direction et du médecin du travail. Selon l'accord, la commission est en charge de regrouper, compiler et suivre les doléances remontées via les groupes d'expression des salariés.

Un autre rôle lui est attribué, celui du suivi des actions préventives sur les risques psycho sociaux (RPS). Les illustrations montrent des exemples de dérives des nouvelles méthodes de travail pouvant générer des RPS !

Du fait de la crise COVID, de la difficulté de prise en main de la prévention RPS et de l'interface à définir avec le CSSCT, cette commission est encore jeune et à (re)construire !

Elle participe aussi à l'organisation de la semaine QVT mise en place par la direction (courant juin).

## **Les délégués syndicaux (DS) et représentants syndicaux (RS)**

Les DS sont les interlocuteurs syndicaux privilégiés de la direction locale de l'établissement.

Au nombre de 3 par organisation syndicale pour Elancourt, ils sont désignés par le syndicat pour être leurs représentants dans l'établissement. Ils ont donc mandat pour négocier et signer des accords au nom de la CFDT.

Dans les réunions du CSE, il y a aussi, en plus des élus, un Représentant Syndical par Organisation Syndicale. Ils sont la voix de leur syndicat qui se concrétise par des déclarations de position lors des présentations par la direction de projets importants. Leur présence permet aussi aux organisations représentatives (c'est-à-dire ayant eu au moins 10% des voix à la dernière élection professionnelle) n'ayant pas d'élus de pouvoir s'exprimer.

## LES INSTANCES DE L'ENTREPRISE THALES LAS FRANCE SAS

### Le CSEC = CSE Central

Ces membres sont désignés parmi les élus des CSE des divers établissements. Un accord intersyndical en définit les règles permettant de respecter la représentativité des organisations syndicales (calculé sur les résultats des 1<sup>er</sup> tours des élections des CSE) et sur les effectifs des divers établissements.

Dans le paragraphe précédent, ont été expliqués les rôles de surveillance économique des CSE d'établissement. En fait, dès qu'un projet concerne plusieurs établissements, ce rôle se déplace vers le CSEC. Avec 9 établissements actuellement, la majeure partie des projets est donc analysée plutôt par les membres du CSEC que par les CSE locaux.

Le code du travail prévoit, pour aider les élus dans leur analyse, que des expertises soient réalisées sur les thèmes suivants :

- Consultation sur la situation économique et financière
- Consultation sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail
- Consultation sur les orientations stratégiques

Elles sont réalisées pour le CSEC par un cabinet indépendant. Elles permettent aux élus d'avoir une vision plus claire des choix d'orientations du management de l'entreprise

Au besoin, le CSEC (et les CSE) peut faire appel à un expert ou une expertise externe sur un sujet bien précis. Notamment si les élus estiment qu'il existe un risque important pour la vie quotidienne des salariés et que celui-ci n'est pas directement analysable. Un exemple local : Analyse d'impact du transfert de la production des caméras thermiques du site d'Elancourt vers le site de Saint Héand.

Comme pour les CSE, le CSEC comprend différentes commissions pour l'aider dans son analyse, notamment, la CSSCTC (CSSCT Centrale). Les sujets de santé et sécurité sont généralement des préoccupations plutôt locales. Le rôle de coordination de la CSSCT-C s'est en fait révélé lors de la gestion de la crise COVID 19.

*Nota : Contrairement aux CSE, le CSEC n'a pas de budget d'œuvre sociale.*

### Les délégués syndicaux centraux et représentant syndicaux centraux

Lorsque des accords ont pour vocation à donner des droits à l'ensemble des salariés de l'entreprise, la négociation est sous la responsabilité des délégués syndicaux centraux (DSC) et non des DS d'établissement.

Ce sont aussi les DSC qui sont les négociateurs lors des Réunions Annuelles Obligatoires (NAO) où la direction décide les budgets d'augmentation salariales.

Les RSC sont l'équivalent des RS du CSE mais au niveau CSEC (voir § précédent).

## LA REPRESENTATION AU NIVEAU GROUPE

### Le comité de groupe France et le comité de groupe européen

Au niveau groupe sont traités les projets qui ont un impact sur plusieurs sociétés comme par exemple les projets de regroupement de fonctions transverses vers TGS (THALES Global Services), mais aussi sur les opérations d'achats ou reventes d'activités.

Il existe deux instances centrales permettant aux élus de s'exprimer sur ces projets :

- Le comité de groupe France pour tout sujet qui touche les entités françaises (22 membres)
- Le comité de groupe Européen lorsque plusieurs pays sont concernés. Ce comité est constitué de représentants syndicaux des divers pays européens où est présent une société THALES

Les membres de ces comités sont désignés par les organisations syndicales.

Via 2 à 3 réunions annuelles, les représentants des organisations syndicales peuvent questionner directement les directeurs de THALES sur les sujets dimensionnants pour l'activité et l'avenir du groupe. Ceci aussi bien sur les domaines financiers, stratégiques, commerciaux, technologiques et sociaux.

*Le comité de groupe France dispose d'un droit d'expertise. Il permet aux représentants de désigner un cabinet d'expertise externe qui, via une lettre de mission, auditionne la direction sur les sujets que le comité souhaite approfondir.*

### L'Inter CFDT Thales et les délégations de négociation au niveau groupe

Les organisations syndicales (OS) qui ont au moins 10% des votes dans les élections aux CSE sur l'ensemble des sites du groupe sont considérés légalement comme représentatives.

Les organisations syndicales représentatives sont les interlocuteurs de la direction pour la négociation et la signature d'accords au niveau du groupe. Sur le site <https://www.cfdt-thales.com> vous trouverez la liste de ces accords en vigueur.

La direction de THALES met en place des moyens à disposition de ces OS pour leur permettre de travailler. Ce sont les INTER qui ont quelques membres permanents (5 pour la CFDT) avec des locaux dans la tour MONGE, proche de la tour CARPE DIEM où se trouve la direction du groupe. L'INTER CFDT coordonne les diverses sections CFDT de Thales pour notamment établir les revendications pour les négociations des accords au niveau du groupe.

## Le représentation CFDT au conseil d'administration de Thales

En tant que première organisation syndicale du groupe, la CFDT est représentée au conseil d'administration de Thales par une administratrice salariée qui siège à toutes les réunions.



## ET AU-DELA ...

La CFDT agit sur des niveaux encore plus généraux.

Par exemple Thales LAS fait partie de la branche métallurgie de l'industrie. Via des accords de branche, ce niveau influence la vie des salariés d'Elancourt (minima salariaux, convention collective, ...). La CFDT via sa fédération métallurgie (FGMM) est un des négociateurs actifs et force de proposition de ces accords.

La CFDT agit aussi sur des aspects sociétaux plus généraux comme par exemple la prise en compte de la crise écologique.

*Si ces sujets et d'autres vous intéressent, venez nous rejoindre pour en discuter !*



## DES REPONSES A QUELQUES QUESTIONS FREQUEMMENT POSEES

---

### COMMENT FAIT-ON POUR ADHERER A LA CFDT ?

C'est de fait la question qui nous est constamment posée 😊. La méthode la plus simple est de contacter un membre de la CFDT LAS Elancourt. Cela permettra de répondre à vos besoins et il gèrera avec vous l'adhésion à la CFDT.

Voici ici le QR code pour avoir des informations complémentaires et adhérer en ligne 😊



### L'ADHESION A LA CFDT EST UN COUT !

De fait, la cotisation mensuelle à la CFDT est de 1% du salaire mensuel net, sachant que les 66% sont remboursés via l'impôt sur le revenu. En final, cela revient à 0.34% du salaire (10€ pour 3000€).

La première la satisfaction est d'être utile. Les syndicats via leurs adhérents, restent encore une barrière à la violence sociale d'un ultra libéralisme sans garde fous.

En deuxième, être adhérent permet de bénéficier de la protection juridique en cas de conflit individuelle avec la direction (licenciement, ...). Même si la CFDT aide tous les salariés, en cas de frais importants (avocats, ...), ce niveau d'aide ne peut être accordé que pour les adhérents !

En troisième, c'est être informé du fonctionnement de l'entreprise au-delà du simple aspect purement technique et d'avoir en permanence l'information à jours sur ses droits.

En quatrième, en y trouvant votre intérêt propre 😊. Par exemple en accélérant l'intégration dans les divers secteurs de l'entreprise.

...

## ET SI J'AI BESOIN DE CONTACTER LA CFDT

Un petit rappel en fin de documents des contacts possibles de la CFDT de THALES LAS Elancourt :

Ariane SACRI-SEASSEAU	Représentante Syndicale au CSE	07 61 58 10 82
Olivier PIERES	Représentant de Proximité (Châtelleraut)	07 63 63 38 25
Stéphane DAVID	Elu et Trésorier adjoint au CSE	06 08 01 00 35
Laurence SELLEM	Elue et Secrétaire du CSE, Déléguée Syndicale	06 80 80 45 00
Yves COLMERAUER	Elu CSE, Délégué syndical, Représentant de proximité	06 81 81 46 27
Franck MEYER	Elu CSE, Représentant de proximité	07 62 05 86 25
Isabelle CAILLIETTE	Elue et Secrétaire adjointe au CSE, Déléguée syndicale	06 40 39 92 80
Laurent CHAMBARD	Elu CSE, Membre du CSSCT	07 64 43 88 92
Gonzague DEMEULENAERE	Elu CSE, Membre CSEC, Membre commission égalité	06 45 39 92 30
Patrick JOUAUD	Elu CSE, Membre commission QVT, DSC, Comité de groupe	07 85 24 75 35
Jean BRIERE DE L'ISLE	Elu CSE, Membre CSSCT, Secrétaire commission QVT	07 72 16 95 62
Christophe MORINEAU	Représentant de Proximité (Châtelleraut)	06 33 49 72 28

***Peut-être à bientôt en tant qu'adhérent à la section  
CFDT de LAS Elancourt 😊***